Petite chronique et bibliographie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **8 (1900)**

Heft 12

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Melotte avec leurs dépendances. Elles étaient en effet à occident du chemin tendant de Vidy à Lausanne dans la direction du Bois-de-Vaux et de Malley.

Comme nous l'avons dit, il faut donc placer cette cure et cette église là où se voient aujourd'hui les bâtiments de ferme de la campagne de Loys.

Un détail encore.

Lorsqu'en 1899 on fit des fouilles autour de l'échafaud de Vidy pour l'érection du monument Davel, on mit au jour des blocs de pierre, et entre autres une pièce de molasse taillée en ogive. Il est fort probable que c'était là un reste de porte ou de fenêtre, le dernier vestige de l'ancienne église de Vidy.

B. Dumur.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société d'histoire et d'archéologie de Genève** a repris ses séances le 8 novembre, sous la présidence de M. Victor van Berchem.

M. le docteur Léon Gautier a donné lecture d'un important mémoire sur les lépreux à Genève, au moyen âge et au XVIe siècle.

La lèpre régna à Genève et dans les pays voisins comme dans toute l'Europe centrale et occidentale pendant tout le moyen âge. Il est d'ailleurs impossible, en l'absence de documents contemporains, de savoir à quelle époque remontent les cas les plus anciens. Une forte recrudescence du fléau suivit la période des croisades.

Dès le XIIIe siècle, deux maladières, situées à Carouge et à Chêne, servaient d'asile aux lépreux de la ville de Genève. Il est probable qu'il y eut sur le territoire de la cité plusieurs autres léproseries ; la seule dont l'existence soit certaine est celle de Genthod. Les maisons de Carouge et de Chêne, assez largement dotées par la générosité des donataires et des légataires, étaient mal administrées au milieu du XVe siècle. Félix V, qui était évêque de Genève en même temps que pape, chargea, en 1446, Barthélemy Vitelleschi, évêque de Corneto, de remédier à cet état de choses.

Le prélat remplit sa mission avec conscience et talent. Il fit réparer les deux établissements, leur fit restituer les droits de propriété perdus ou usurpés et rédigea à leur usage un remarquable règlement, qui est parvenu jusqu'à nous. Ce document a déjà servi de base au travail du Dr Chaponnière sur les léproseries de Genève, publié en 1842. Par cette charte, les lépreux étaient constitués en une communauté religieuse et démocratique dont tous les membres égaux en droits se gouvernaient eux mêmes.

Le curé de St-Léger était recteur de la maladière de Carouge, celui de Thônex de celle de Chêne.

Les conditions d'admission des malades étaient très libérales. Les indigents y étaient admis avec ce qu'ils pouvaient apporter. Les gens plus aisés devaient, en y entrant, donner à la maladière le dix pour cent de leur fortune s'ils avaient des enfants, le vingt pour cent s'ils n'en avaient pas. Deux femmes étaient chargées de quêter dans la ville les aumônes pour les lépreux. Deux fois par semaine les économes des deux maisons avaient rendez-vous vers la pierre des lépreux pour partager également les dons recueillis entre Carouge et Chêne.

Dans le siècle qui suivit, ce règlement fut assez mal observé et le conseil fut souvent obligé d'en surveiller l'application. Jusqu'à la Réformation, les admissions de nouveaux malades semblent avoir été assez fréquentes. En 1537, la maladière de Chêne fut cédée aux Bernois, qui occupaient alors les bailliages de Ternier et de Gaillard. Les deux établissements semblent avoir hébergé des lépreux jusque vers 1560. Les deux derniers cas observés en ville sont de 1565. Les derniers lépreux du territoire de la République furent séquestrés à Bourdigny, en 1596. Il est à noter que depuis la Réforme presque tous les malades sont des paysans. La lèpre semble donc avoir persisté, chez nous comme ailleurs, plus longtemps dans les campagnes que dans les agglomérations urbaines, où l'hygiène laissait relativement moins à désirer.

M. Jaques Mayor a communiqué un remarquable objet trouvé à Avenches, il y a une année environ. C'est un couteau à lame de fer pliante, dont le manche représente deux gladiateurs aux prises. M. Mayor a procédé à une restauration fort délicate de cette précieuse pièce, qui, on peut le dire, n'a pas d'analogue, et dans sa dissertation, il est arrivé à déterminer la phase du combat à laquelle les gladiateurs nous font assister. Le couteau, trouvé dans un égout ou aqueduc de l'époque romaine, appartient au musée d'Avenches, dont il constitue l'un des plus beaux fleurons.

M. Frédéric Gardy commente un article de M. Th. de Liebenau,

intitulé : *Ueber einige Genferchroniken,* paru récemment dans les *Katolische Schweizer-Blätter.* Dans cet article, M. de Liebenau s'efforce de démontrer le peu de créance qu'il faut attribuer à Gregorio Leti et à son histoire de Genève, et spécialement l'inauthenticité du prétendu manuscrit de Prangins, dans lequel Leti dit avoir puisé et qu'il attribue à un bénédictin du XIVe siècle. Or, il est prouvé depuis longtemps déjà que ce manuscrit n'a jamais existé que dans l'imagination de Leti, et les historiens genevois du siècle dernier (Gautier, Baulacre, etc.), savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur la bonne foi de l'auteur italien. Il semblait inutile de revenir sur un procès jugé depuis près de deux siècles.

— L'**Histoire de la Suisse racontée au peuple** [1], de M. Gobat, vient de paraître chez M. Zahn, à la Chaux-de-Fonds, l'éditeur connu. Cet ouvrage ne fera pas double emploi avec ceux déjà nombreux qui traitent du passé de notre pays. M. Gobat a renouvelé son sujet, dégagé heureusement l'essentiel de l'accessoire et allégé son récit de la plupart des traditions et légendes. Peut-être l'ouvrage a-t-il été écrit un peu hâtivement ? Nous ne savons. On y trouve quelquefois des jugements et des appréciations bien extrêmes et qui pourraient être adoucis ou expliqués. Beaucoup de lecteurs seront étonnés, par exemple, de voir l'épithète de « plat valet » appliquée à Fr.-C. de la Harpe. Elle jure s'il s'agit de la conduite de cet homme politique dans l'ensemble de sa vie. Elle est contredite souvent par les faits alors même qu'il est question de l'époque néfaste du Directoire, où ses idées et ses actes furent le plus critiqués.

L'éditeur Zahn a fait de l'*Histoire de la Suisse racontée au peuple* une merveille de typographie et d'illustration. Il n'a rien négligé à ce dernier point de vue et nous n'avons jamais vu encore un ouvrage de ce genre accompagné d'une quantité aussi considérable de dessins originaux et de reproductions de tableaux, de photographies, d'armes, de vieux parchemins et d'anciennes gravures. L'ouvrage acquiert de cette manière une grande valeur et c'est pourquoi on peut le recommander aux personnes qui, à ce moment de l'année, s'occupent déjà de la question des étrennes.

[1] *Histoire de la Suisse racontée au peuple,* par le Dr Gobat, conseiller national, directeur de l'instruction publique du canton de Berne. Illustrée de 450 reproductions documentaires et de 50 compositions originales de E. Stuckelberg, A. Anker, Paul Robert, Th. Rocholl, L. Dunki et J. Morax. Préface de M. le Dr E. Richard, conseiller d'Etat de Genève.